

La lettre infos

Chers concitoyens, chers amis

La fin d'année 2018 restera incontestablement marquée par le mouvement des Gilets Jaunes. Si on peut déplorer les violences qui ont émaillé les manifestations, certaines revendications semblent légitimes. Le gouvernement à d'ores et déjà pris des mesures. L'instauration d'un véritable dialogue apaisé est souhaitable.

Afin d'alimenter le grand débat public souhaité par le Président de la République, les contributions des habitants seront transmises après le 15 janvier 2019. A cet effet, un cahier de doléances est à votre disposition à la Mairie.

Comme vous le savez, le Conseil Municipal s'est opposé au déploiement du compteur LINKY. Après une délibération qui fait l'objet d'un recours au Tribunal Administratif par le Préfet et ENEDIS, un arrêté portant suspension d'implantation des compteurs a été pris.

Un document destiné à être apposé sur les compteurs ainsi que des modèles de courriers destinés à faciliter les démarches des administrés auprès d'Enedis, seront en Mairie, à la disposition de ceux qui en feront la demande.

Avant de vous retrouver pour la cérémonie des vœux le 18 janvier 2019 à 19 h 30, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de belles fêtes de d'année, qu'elles puissent être aussi douces et heureuses que possible. Bien chaleureusement.

Votre Maire

Marie-Claude Agullana



LA COMMÉMORATION DU CENTENAIRE 14-18



De nombreux habitants étaient présents lors de la commémoration organisée par l'association des anciens combattants Le Tourne - Langoiran et les municipalités du Tourne et de Langoiran.

"Le souvenir de la Grande Guerre est présent dans chaque village, dans chaque ville, parce qu'il n'y a pas de commune en France où un monument aux morts n'ait été érigé, parce qu'il n'y a pas de commune en France où il n'y ait pas eu de victimes de la Première Guerre mondiale. La trace de cette guerre est inscrite également dans chaque famille, comme une trace qui est entretenue, de génération en génération, avec des témoignages qui sont restés de la part de ceux qui ont vécu l'horreur.

Plus de 8 millions de Français - un cinquième de la population - furent appelés sous les drapeaux. 1 million quatre cent mille sont morts. Des centaines de milliers ont été blessés « gueules cassées », amputés, brûlés, gazés, qui ont porté tout au long de leur vie des stigmates, dans leur chair, sur leur visage, la marque indélébile de l'épreuve.

Les combattants de la Grande Guerre n'étaient pas tous des soldats. «L'arrière» n'était pas un abri. C'est le pays dans son entier qui souffrait, luttait, tenait, malgré les privations et les destructions. C'est le peuple sans armes qui, en assurant le fonctionnement de l'économie, a permis la victoire. Et dans ce peuple, les femmes, par leur labeur, leur engagement, leur courage apportèrent une contribution essentielle. La Grande Guerre a encore beaucoup à apprendre à la France d'aujourd'hui. Elle nous rappelle d'abord la force d'une Nation quand elle est rassemblée. La capacité de la République à préserver la démocratie, y compris dans la tourmente. Elle nous rappelle la nécessité de mobiliser les énergies, au-delà des intérêts particuliers, des sensibilités, au-delà même des différences. Elle nous rappelle la solidarité qui permet de donner un sens à ce qui nous réunit. Elle nous rappelle l'intransigeance que nous devons avoir face aux haines, face au racisme, face à toutes les atteintes aux principes, aux valeurs qui nous constituent. Elle nous rappelle l'impérieuse obligation d'une Europe unie qui puisse garantir la solidarité et la paix.

C'est en regardant le passé avec ses gloires, ses blessures, que nous prenons encore davantage conscience de nous-mêmes, de notre capacité à maîtriser notre destin. Savoir ce qu'est la mémoire, une mémoire partagée, une mémoire qui doit prendre en compte toutes les diversités de ceux qui l'ont constituée, et qui font aujourd'hui ce que la France est."

[Extrait du discours du 11 novembre 2018 de Marie-Claude Agullana]

MIEUX INFORMER, MOINS DE PAPIER...

Si vous souhaitez recevoir les informations municipales dans votre boîte mail (lettres-info, dates de réunions, invitations aux événements...), il vous suffit d'envoyer une demande par mail auprès de : culturecom@letourne.fr

COMPTEURS LINKY : LA RÉSISTANCE S'ORGANISE

Depuis le 8 mars 2017, le Conseil Municipal du Tourne a voté une délibération s'opposant au remplacement et à la mise en place de compteurs communicants sur sa commune. Malgré cette décision, ENEDIS en charge du déploiement de Linky, a informé la quasi totalité des Tourneais de son intention de procéder au changement des compteurs. Ces différents courriers et échanges téléphoniques ont déclenché de fortes inquiétudes et incompréhensions chez les habitants, qui se sont rangés derrière la décision de la Mairie.

Afin de répondre à ces inquiétudes et pour clarifier cette situation, une réunion d'information s'est tenue le Jeudi 13 décembre 2018 à 19h à la Mairie du Tourne.

Cette réunion coanimée par Madame le Maire et un représentant du collectif anti-linky du Tourne, s'est tenue devant un grand nombre d'habitants. Ces échanges ont permis d'apporter plusieurs réponses au public mais aussi de renforcer la volonté et l'entraide entre citoyens et élus pour s'opposer collectivement et sereinement au déploiement de cette technologie.

Outre la délibération du Conseil Municipal du 8 mars 2017, Madame Le Maire prendra un arrêté portant sur la suspension d'implantation des compteurs Linky sur la commune. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé régulièrement sur nos lettres d'infos.

Pour **RAPPEL** : ENEDIS ne peut procéder au changement de votre compteur sans votre accord, que vous soyez propriétaire ou locataire.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS DE LA COMMUNE

AMÉNAGEMENT DE PLACES DE PARKING SUPPLÉMENTAIRES



Création d'un parking dans le bourg à proximité des commerces (15 places).

RÉFECTION VOIRIE

Réfection de la rue des Tisserands, de la rue du pont de Milon et de la rue François Mauriac.

À VENIR

- Voirie Chemin de Margoton
- Aménagement sécuritaire rue du Pont de Rose et avenue des écoles.

JOYEUSES FÊTES AU TOURNE !

A LA BIBLIOTHÈQUE : UNE SÉANCE BÉBÉ-LECTEURS «SPÉCIALE NOËL»

La séance de Bébé-lecteurs «spéciale Noël» animée par Cécile Perez et Marielle Domenger a de nouveau remporté un véritable succès. 6 assistantes maternelles, 2 mamans et 13 enfants sont venus jeudi 13 décembre, partager ce moment convivial autour des histoires lues et théâtralisées et de chansonnettes. Ce rendez-vous désormais incontournable pour les tout-petits du Territoire et leurs accompagnants, est gratuit et ouvert à tous.

Retrouvez toutes les dates des séances bébé-lecteurs sur www.letourne.fr



A L'ÉCOLE : UNE SORTIE CINÉMA

Comme chaque année, le CCAS du Tourne offre aux enfants de l'école de l'Estey, une sortie au cinéma Lux de Cadillac. Au programme cette année : "Petits contes sous la neige" pour les élèves de PS/MS, "Dilili à Paris" pour les élèves de GS au CM2.

LA VISITE DU PÈRE-NOËL

Avant la grande distribution de cadeaux, le Père-Noël viendra comme à son habitude, rendre visite aux enfants de l'école. Il passera dans chaque classe pour distribuer des chocolats.

DANS LES RUES :

DE NOUVELLES ILLUMINATIONS

De nouvelles illuminations ont été installées dans les rues de notre village (avenue du lieutenant Rouch, avenue des écoles, rue du Pont de Rose et route de Bordeaux). Leur installation a été mutualisée avec les services techniques de la Communauté de Communes des Portes de l'Entre-deux-Mers.

CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DES VOEUX 2019

Madame le Maire et son équipe municipale sont heureux de convier l'ensemble des habitants du Tourne à la cérémonie de présentation des vœux pour 2019 :

Vendredi 18 janvier 2019 à 19h30
Salle de la Mairie



AGENDA

17 JANVIER :
SÉANCE DE BÉBÉ-LECTEURS
De 10h à 11h30 - Bibliothèque du Tourne.
Ouvert aux 0-3 ans et leurs accompagnants.

18 JANVIER :
PRÉSENTATION DES VOEUX DE MME LE MAIRE
à la population
19h30 - Salle de la Mairie

29 JANVIER :
CYCLE DE CONFÉRENCE LE TOURNE - LANGOIRAN "LA LAMPROIE"
Conférence animée par Jean-Etienne Surlève-Bazeille, biologiste
18h30 - Salle de la Mairie
Gratuit et ouvert à tous

7 FÉVRIER :
SÉANCE DE BÉBÉ-LECTEURS
De 10h à 11h30 - Bibliothèque du Tourne.
Ouvert aux 0-3 ans et leurs accompagnants.

TOUS LES JEUDIS : (À PARTIR DE JANVIER)
à partir de 19h - Café restaurant Le Passage
Soirée Tapas / Café philo (1 fois par mois)

LES ATELIERS SENIORS

Depuis septembre les retraités du Tourne bénéficient d'ateliers spécifiques mis en place par les caisses de retraites.

Un 1er cycle de 10 semaines d'atelier "mémoire" vient de s'achever et a rencontré un franc succès.

A partir du 10 janvier, un 2ème cycle de 10 semaines débutera sur le thème de la nutrition.

SEMOCTOM : DEMANDER VOTRE SEMOCODE

Créez dès à présent votre compte pour obtenir votre semocode (combinaison de 8 chiffres sous forme d'un code barre de type "QR code") et accéder aux déchetteries à partir de janvier 2019 !

3 possibilités pour créer votre compte :
- par internet, sur le site du semoctom www.semoctom.webusager.fr
- dans les déchetteries,
- par courrier (SEMOCTOM, 9 route d'Allégret 33670 SAINT LEON.)



Pour toute inscription, vous devrez fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Mairie du Tourne

Chemin de Peyroutic
33550 LE TOURNE
Tel : 05 56 67 02 61
Fax : 05 56 67 09 33
mail : accueil@letourne.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Mercredi de 8h30 à 12h
Jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
1er samedi du mois : 9h-12h

Retrouvez les actualités et informations pratiques sur :

letourne.fr



COMMUNE DU
TOURNE